

Avis d'attribution- MP 2020-02

1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché :

Agence du Tourisme de la Corse. Pôle Administration générale
17 Bd du Roi Jérôme. 20181 Ajaccio
Tél: 04.95.51.77.97 Fax: 04.95.51.14.40
@ : mpublics@atc.corsica

2. PROCEDURE DE PASSATION : Le présent marché a été passé en vertu des dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique, régissant la procédure adaptée.

3. OBJET DU MARCHÉ : Travaux de restauration du rez de chaussée et au R+1 de l'Agence du Tourisme de la Corse.

3-DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : Le 7 septembre 2020

4-NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 1

5-NOM DU TITULAIRE: DE PERETTI BTP – Marangona - 20170 LEVIE

6- MAITRISE D'ŒUVRE : Paul FRANCESCHI - ARCHITECTE DPLG - 6, Rue Maréchal Ornano
20 000 AJACCIO

7-MONTANT HT : 86 503.02 € HT

8-LITIGES ET RECOURS :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA
Villa Montepiano
20407 BASTIA
France

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché: (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

9- SUPPORT DE PUBLICATION : www.achatspublicscorse.com , www.corsica-pro.com,
BOAMP, Corse-Matin + Nice Matin et le Petit Bastiais.